Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 1

Artikel: La Renaissance musicale suisse [à suivre]
Autor: Giovanna, Ernest
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029824

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il y a dix ans, les noms de Huber, Hegar, Munziger, Attenhofer, etc., étaient pour ainsi dire inconnus en Suisse romande. L'initiative de quelques-uns les signala à l'attention d'une élite d'amateurs éclairés. Grâce à la deuxième fête de musique, ils sont déjà connus dans tout le public musical. Notre journal a pris pour tâche de révéler au public d'autres noms encore, de le mettre au courant des événements musicaux des principaux centres helvétiques, de provoquer entre les Suisses allemands et français un libre échange et une plus grande communion d'idées artistiques. La *Schweizerische Musikzeitung* renseigne depuis plusieurs années les cantons allemands sur le mouvement welsche ; notre *Musique en Suisse* aspire à jouer le même rôle dans les cantons romands. — Aussi publierons-nous dans chacun de nos numéros plusieurs correspondances de Bâle, Zurich, Berne, St-Gall, Lucerne, etc., signées des critiques les plus autorisés, en même temps que des articles de correspondants romands sur la vie musicale en les cantons plus voisins.

De plus, un article de fond traitera bi-mensuellement d'une question artistique spécialement suisse et un article bibliographique des principales nouveautés musicales parues chez nos éditeurs ou dans les maisons *étrangères*. Car il est de toute importance aussi que nos lecteurs soient exactement renseignés sur le mouvement musical extérieur. Le second article de fond, sauf dans les trois à quatre premiers numéros qui traiteront de questions musicales spécialement suisses, sera consacré à des sujets musicaux d'un intérêt général, et nous avons acquis la précieuse collaboration de correspondants français, belge, allemand, anglais, viennois, italien, américain et russe, qui tiendront nos lecteurs au courant de ce qui se passe musicalement en leurs pays respectifs.

Nous nous sommes consciencieusement appliqués à faire le possible et l'impossible pour rendre notre journal intéressant et utile. Il ne nous manque plus que l'appui du public, le concours et la sympathie des artistes et amateurs suisses. Nous venons l'implorer humblement, et assurons les uns et les autres de notre sincère désir de contribuer, par notre modeste publication, aux progrès de la musique en général, et plus spécialement encore, aux progrès de la musique en Suisse, de la musique de *Chez nous*.

E. Jaques-Dalcroze.

La Renaissance musicale suisse

Dans son opuscule sur la *Musique en Suisse*, le distingué musicographe français, M. Albert Soubies, expose la conclusion suivante : « La Suisse actuelle possède un élément capable d'assurer à ses productions, dans l'ordre intellectuel et artistique, une valeur et un intérêt supérieurs : *la diversité dans l'unité.* »

Au lendemain de nos belles fêtes de musique suisse, la mémoire encore toute pleine des magnificences sonores qui nous ont été prodiguées, on ne peut que reconnaître l'absolue exactitude de cette définition de notre art national. Cette formule résume en effet excellemment les enseignements que nous pouvons déduire de cette nouvelle et décisive épreuve, dont notre jeune école musicale suisse vient de sortir en triomphatrice. De ce défilé de physionomies primesautières et originales, une idée d'ensemble s'est dégagée, qui est venue éclairer la religion de notre public musical, et consolider sa foi en un art national. Il n'est pas plus permis aujourd'hui de nier l'existence de cet art qu'il n'est permis de mettre en doute celle d'un art pictural ou d'un style architectural suisse. Par cette merveilleuse et inattendue floraison de jeunes et vigoureux talents, nous touchons à une réalité heureuse et bénie, qui remplit nos cœurs de joie. L'avenir est à notre jeune musique suisse, dont le printemps s'épanouit à l'aurore du nouveau siècle, comme un symbole de fécondité et un gage suprême d'espérance.

Le complet succès de ces mémorables fêtes, la persévérante attention et l'infatigable intérêt manifesté par les audi-

teurs au cours de ces trois journées, enfin les inoubliables ovations qui ont été prodiguées aux compositeurs et à leurs œuvres, sont la meilleure preuve que les efforts de nos musiciens ont été compris, et que ceux-ci peuvent désormais compter sur l'appui de tous ceux qui, chez nous, s'intéressent à la musique.

Entre le public et les artistes, compositeurs et virtuoses accourus de tous les points de notre Suisse, une absolue intimité de pensées et de sentiments s'est rapidement établie ; la sympathie intéressée du début a vite fait place à une vive et intensive admiration. A diverses reprises, et surtout au cours de ce colossal concert du samedi soir, un vibrant frisson d'enthousiasme a parcouru la salle entière ; en quelques coups d'ailes du génie, cette multitude fut transportée au delà des réalités présentes, vers les sommets du Beau et les sereines régions de l'extase. Et la pensée que de telles œuvres étaient réunies là, sur un même programme, dans un but commun : la glorification de notre cher pays, que toutes étaient dues à la plume de nos musiciens nationaux, cette pensée était bien faite pour exalter notre enthousiasme, pour faire bondir d'allégresse en nos poitrines, nos cœurs de Suisses. Faiblesse bien pardonnable que celle qui consiste à vouloir toujours attribuer les plus grands mérites aux êtres aimés!

Heureuses et douces sont donc de semblables fêtes où un peuple fraternise avec ses artistes, qu'il s'honore de posséder, où une nation prend conscience de sa propre valeur morale et intellectuelle, et où se réalise la noble ambition qui est d'associer l'idée de Patrie à celle de l'Art. Pour la musique plus encore que pour toutes les autres branches de notre activité nationale, la sage et belle devise de notre Exposition de 1896 : « Connais-toi toi-même » a porté des fruits abondants et magnifiques. C'est de cette époque que date en effet la première tentative de centralisation de nos éléments artistiques. Que de chemin parcouru en ces cinq années! Ce qui apparaissait à beaucoup comme une utopie est devenu pour chacun une certitude, plus belle encore et plus complète qu'on n'avait osé l'espérer. Aux initiateurs des fêtes de Zurich et de Genève revient tout l'honneur d'avoir donné un corps à ces espérances, d'avoir imprimé une direction unique à ces volontés disséminées, en les orientant vers un idéal commun.

Heureuses et douces, ces fêtes sont encore essentiellement bienfaisantes, parce qu'elles donnent à nos artistes la confiance qui leur manquait jusqu'ici pour écrire des œuvres vraiment inspirées de l'unique souci d'art. Ils savent dès à présent que nulle part ailleurs, ils ne trouveront plus superbe occasion pour les faire entendre. Aussi est-ce avec joie qu'ils se remettront au travail, chacun d'eux stimulé par une fière et noble émulation, comme par le désir d'apporter une contribution nouvelle au monument de notre art national.

Enfin, tant au point de vue du propre intérêt de nos compositeurs qu'à celui de l'affirmation de cet art national, ces fêtes de musique auront des résultats matériels et pratiques inappréciables, et dont l'importance n'échappera à personne. Toute école d'art doit se manifester non pas seulement par des paroles, mais par des actes ; elle ne doit pas se borner à des considérations théoriques, mais aborder résolument le terrain des réalisations pratiques. Ainsi démontrera-t-elle sa raison d'être et sa vitalité, non seulement aux yeux de la nation, mais encore à la face du monde entier. Car c'est un privilège de la musique de

pouvoir modeler ses formes sur les aspirations d'un peuple, tout en demeurant une langue universelle, comprise partout et de tous. Malgré la marque imprimée sur les hommes et les œuvres par le génie d'une race ou d'une époque, l'Art reste éternellement immuable et universel. Que si l'on oppose à notre assertion cet axiome si souvent prononcé en une circonstance mémorable de l'histoire de la musique en France : « l'Art n'a pas de patrie », nous répondrons que l'Art a bien réellement une patrie, puisque en chaque pays il se transforme et se nationalise, s'inspirant des mœurs et des caractères de la race, reflétant toutes les aspirations de l'âme du peuple, vivant de la vie de la nation, parlant sa langue, enfin se liant intimement à l'histoire de son développement intellectuel, tout en s'associant à ses joies et à ses deuils. Mais, — et c'est aussi en cela que l'on reconnaît que la musique est bien réellement d'essence supérieure, — loin d'être une cause de division pour les hommes, cette propriété d'adaptation apparaît au contraire à leurs yeux comme une image de la sainte fraternité des peuples, de cette fraternité qui, hélas ! n'est et ne sera peut-être jamais qu'un vain mot. Alors que la politique et les intérêts divisent, l'Art rapproche et unit. Le langage musical d'un pays est accessible à tous ; les compositeurs allemands sont joués et admirés en France, où l'on s'est incliné devant la glorieuse lignée de génies dont l'Allemagne a doté le monde musical. De son côté, l'Allemagne a toujours accueilli favorablement les œuvres des musiciens français. L'art italien a triomphé un peu partout, et les écoles scandinave et russe trouvent des admirateurs dans toutes les contrées. Et cependant, en passant d'un pays dans l'autre, aucun de ces styles musicaux n'a perdu ce qui constitue son caractère propre. Tout au contraire, ils ont triomphé en raison de leur nouveauté et de leur diversité. Bien plus, l'histoire de la musique, comme celle des arts en général, nous fournit maints exemples de l'influence prépondérante exercée sur l'esthétique de telle ou telle nation par la connaissance et l'étude des formes artistiques pratiquées ailleurs. Il serait oiseux de rappeler ici l'influence d'un Glück, d'un Rossini, d'un Berlioz, d'un Wagner ou d'un Franck non seulement sur l'art musical en général, mais sur la formation des idées musicales dans des pays qui ne furent pas les leurs. Le principe de l'universalité de la musique ne saurait donc être attaqué par l'idée de particularisme national qui devait fatalement diviser l'art en écoles distinctes, mais qui pour cette raison même, a été une source de développements incessants et de progrès considérables.

A suivre. E. GIOVANNA.

Quelques notes sur les Festspiels.

A propos du Festspiel de Bâle.

S'IL ne peut être donné en modèle absolu du genre, le Festspiel de Bâle fut toutefois le plus beau de tous ceux dont j'ai connaissance sous le rapport de la mise en scène et de l'exécution. Par les dimensions de la scène, par la beauté du décor, par la richesse et la profusion des costumes, il a dépassé tout ce qui avait été tenté jusque-là. D'autre part, l'exécution musicale fut de tous points parfaite. Or, le Festspiel étant par définition un genre éphémère et n'étant pas destiné à constituer un « répertoire, » on n'y peut séparer la valeur intrinsèque de l'œuvre de son exécution : les deux y font corps bien plus intimement